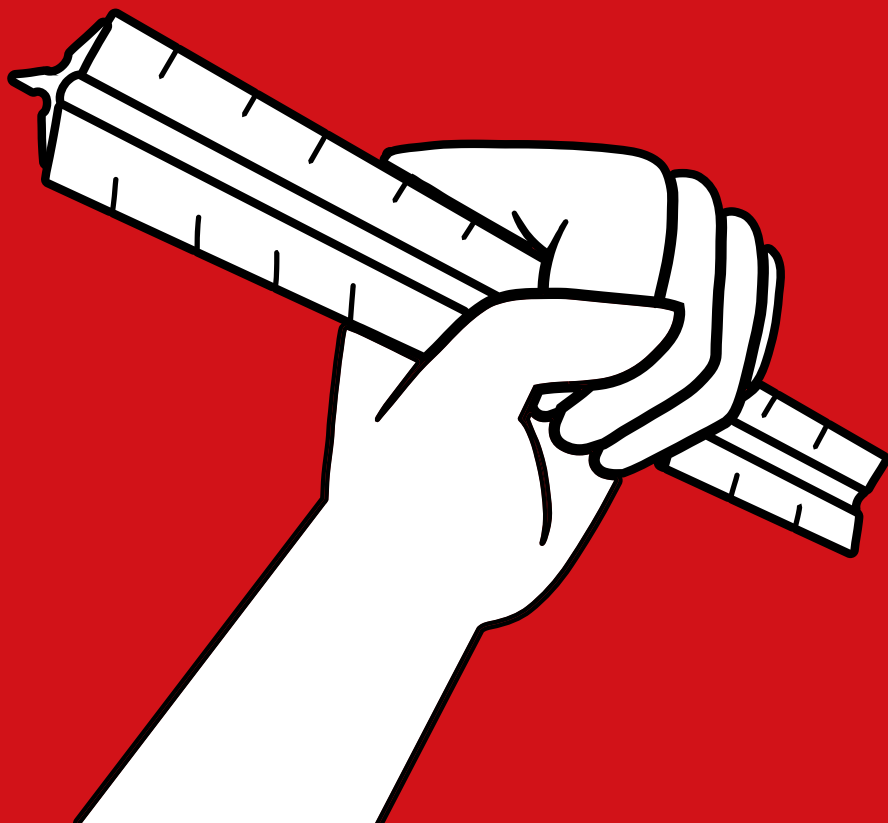


SORTEZ VOUS LES DOIGTS
DU KUTCH!

VOTEZ!

AUX ELECTIONS TPE



SALARIE·ES DE L'ARCHITECTURE

Du **25 novembre au 9 décembre 2024** auront lieu les élections syndicales des **Très Petites Entreprises (TPE = moins de 11 salarié·es)**

89% des entreprises d'architectures employeuses sont des TPE!

Notre branche compte un nombre considérable de TPE, et pourtant, les salarié·es des agences d'architecture sont très mal représenté·es d'un point de vue syndical. L'élection TPE joue un rôle déterminant dans la négociation de nos conditions de travail et la défense de nos droits. Voter est donc essentiel pour une meilleure représentation syndicale dans notre secteur et faire entendre notre voix.

Pourquoi voter?

Les élections TPE permettent de définir la représentativité de chaque organisation syndicale. Et donc de savoir qui représente les salariés de notre profession dans les négociations. Nos représentants CGT peuvent aussi nous accompagner sur des problématiques spécifiques et nous conseiller sur nos questions quotidiennes. Nous avons souvent le sentiment d'être isolé·es, seul·es face à nos problèmes, persuadé·es que nous n'avons pas les mêmes garanties et droits que peuvent avoir les salarié·es dans les grandes entreprises. En effet, nous n'avons pas d'instance représentative du personnel dans nos petites entreprises : la CPRI (commission paritaire régionale interprofessionnelle) est là pour pallier ce manque.

Pourquoi voter CGT?

Avoir des élu·es CGT dans les instances représentatives de la branche architecture est une garantie supplémentaire pour être bien représenté·es, bien défendu·es et porter des propositions engagées de conquête de nouveaux droits. Dans le secteur de l'architecture, de grandes avancées restent à faire : pour lutter contre les salaires en inadéquation avec le niveau d'étude et la complexité de notre métier, les heures supplémentaires non payées et non récupérées, les charrettes menant à l'épuisement des salarié·es. Ou encore, la maltraitance et le mépris de nos compétences, la non reconnaissance de notre travail et le non respect systématique de la Convention Collective et du Code du Travail.

La CGT est la seule organisation à disposer de sections professionnelles locales pour regrouper les salarié·es de l'architecture!

Et la CGT présente une candidate architecte aux élections TPE Occitanie!

Notre priorité est de faire entendre les revendications des salarié·es des agences dans les négociations nationales et régionales.

VOTEZ CGT ! PAR ICI →



CGT ARCHI

Mail: cgt.archi@proton.me

Instagram : @cgt.archi

Facebook : cgt architecture



CGT
ARCHI